

« Nodes of corruption, lines of abuse: How Mytel, Viettel and a global network of businesses support the international crimes of the Myanmar military »

Les recommandations de Justice for Myanmar

1. A la population birmane :

- Boycottez Mytel ! Mytel nuit fondamentalement à la population du Myanmar. Mytel vole la richesse du Myanmar, abuse des biens publics et enrichit les militaires généraux. Mytel contribue directement à de graves violations des droits humains, alimentant la guerre civile dans les zones ethniques. Mytel est une menace majeure pour la vie privée, collectant des données personnelles à grande échelle, entièrement accessibles aux militaires du Myanmar et du Vietnam.

- Si vous appréciez les droits de l'homme, boycottez Mytel!
- Si vous appréciez la démocratie, boycottez Mytel!
- Si vous êtes préoccupé par la confidentialité, boycottez Mytel!
- Si vous êtes préoccupé par la souveraineté du Myanmar, boycottez Mytel!
- Si vous voulez prendre position contre la corruption, boycottez Mytel!
- Si vous voulez un développement économique juste et équitable, boycottez Mytel!
- Si vous voulez mettre fin aux abus du bouddhisme par l'armée birmane à des fins personnelles et politiques, boycottez Mytel!
- Si vous possédez une carte SIM Mytel, détruisez-la. Si vous envisagez d'acheter une carte SIM Mytel, ne le faites pas.
- Diffusez le message sur les réseaux sociaux. Dites à votre famille et à vos amis de boycotter Mytel!

- Exigez que le gouvernement et vos représentants parlementaires locaux agissent sur Mytel. Mytel est une entreprise qui appartient pour partie à l'Etat. Elle revient à tout le peuple du Myanmar et doit être contrôlée par le gouvernement civil élu par le peuple. Tous les bénéfices doivent être utilisés démocratiquement au profit du peuple du Myanmar. Les fonds et biens volés par le cartel militaire doivent être restitués à la population.

2. À la société civile du Myanmar :

- Sensibilisez le public à la conduite déplorable de Mytel et exigez des actions pour la paix, les droits de l'Homme et la vie privée. Menez campagne pour un boycott de Mytel.

- Mytel est une menace pour l'espace civique et la société civile à travers la collecte massive de données personnelles pouvant être utilisées pour la surveillance militaire. Ceux qui s'emploient à améliorer la situation des droits de l'Homme au Myanmar sont particulièrement menacés. Protégez la société civile en boycottant Mytel.

- Plaidez pour le retrait de Mytel des bases militaires. Mytel opère dans des bases militaires situées dans des zones ethniques, contribuant à de graves violations des droits de l'homme et menaçant la paix.

- Refusez les dons et parrainages de Mytel.
- Boycottez les événements parrainés par Mytel.

3. Aux médias, aux secteurs du divertissement et de l'e-sport :

- Continuez de surveiller et d'enquêter sur Mytel, Viettel et le reste du cartel militaire. Continuez de dénoncer leur comportement criminel et la complicité du gouvernement et d'autres entités.
- Mytel est une menace pour la liberté d'expression à travers la collecte massive de données personnelles pouvant être utilisées pour la surveillance militaire. Protégez l'espace numérique en boycottant Mytel.
- Si vous êtes une personnalité publique/une célébrité, refusez de collaborer avec Mytel et toutes les autres entreprises militaires pour soutenir les droits de l'Homme et construire la démocratie au Myanmar. Faites passer le mot pour boycotter Mytel!
- Si vous êtes dans le divertissement et l'industrie du jeu, soutenez les droits de l'Homme et la démocratie par votre refus de toute collaboration avec Mytel.
- Si vous êtes un athlète de l'e-sport, soutenez les droits de l'Homme et la démocratie en boycottant les compétitions Mytel et en refusant leur parrainage.

4. Au gouvernement du Myanmar :

Droits de l'Homme et vie privée

- Soutenir les mécanismes internationaux pour tenir Mytel et ses partenaires responsables de leur contribution aux crimes internationaux commis par l'armée du Myanmar. Veiller à ce que Mytel et ses partenaires soient tenus pour responsables, notamment en engageant des poursuites judiciaires le cas échéant et en indemnisant les victimes de violations des droits humains liées aux activités militaires du Myanmar.
- Se conformer à l'ordonnance de mesures conservatoires de la Cour internationale de Justice, rendue le 23 janvier 2020 pour protéger les droits des Rohingyas en vertu de la Convention sur le génocide.
- Mytel collecte des données personnelles qui sont utilisées par des entités appartenant à l'armée au Vietnam et au Myanmar, sans aucune transparence ni surveillance publique. Créer une commission de la protection de la vie privée avec le pouvoir de garantir que le peuple du Myanmar bénéficie du droit à la vie privée et du droit d'effacer ses données personnelles stockées par des entités telles que Mytel et Viettel.

Corruption et mauvaise gestion

- Star High est l'actionnaire public de Mytel. Placez immédiatement Star High sous gestion publique civile. En tant que partenariat public-privé, Mytel doit être totalement transparent pour le Parlement

et tous les bénéficiaires publics doivent aller dans le budget de l'Union. Cela ne s'est pas produit et doit faire l'objet d'une enquête. Il doit y avoir un audit complet et public des finances de Mytel, y compris le financement public de Mytel, ses revenus et bénéficiaires.

- Nommer une commission spéciale pour entreprendre une enquête impartiale, complète et publique relative à Mytel. Cela doit inclure :

- la création de Mytel dans le cadre du « *Joint Venture Formation and Tender Selection Work Committee* », y compris la sélection de Star High et Viettel et le processus de licence de Mytel.
 - la création, les opérations et l'investissement en capital de Myanmar National Telecom Holdings (MNTH).
 - l'utilisation par Mytel des biens publics, y compris l'infrastructure militaire.
 - La collecte et l'utilisation des données personnelles par Mytel.
- Poursuivre tous les cas de conduite criminelle. Saisir les biens volés et les produits de la corruption.

Sécurité nationale

- Mener d'urgence une enquête complète et indépendante sur les risques pour la sécurité nationale des opérations de Mytel au Myanmar en relation avec l'accès de Viettel aux actifs et infrastructures souverains, en tant qu'entité contrôlée par le ministère de la Défense nationale du Vietnam. Cesser immédiatement l'utilisation de l'infrastructure militaire par Mytel. Les infrastructures de défense ne doivent jamais être utilisées à des fins commerciales. Communiquer entièrement les résultats au public et engager des poursuites judiciaires au besoin.

- Interdire à Viettel et à toutes les autres entreprises appartenant à des militaires étrangers d'opérer au Myanmar.

- Soutenir les efforts internationaux pour tenir l'armée responsable de ses crimes internationaux. L'armée ne peut assurer la sécurité nationale que lorsqu'elle est entièrement sous contrôle civil et respecte le droit international.

Réglementation des télécommunications

- Créer un organisme de réglementation des télécommunications véritablement indépendant qui a le pouvoir de protéger les droits du peuple du Myanmar.

- Réformer la loi sur les télécommunications afin qu'elle réponde aux normes internationales relatives aux droits de l'Homme. Cela doit impliquer l'abrogation de 66 (d).

Démantèlement du cartel militaire

- Interdire les affaires et la politique à l'armée birmane, en la plaçant entièrement sous contrôle civil et démocratique.

- Démanteler le cartel militaire en nationalisant toutes les entreprises militaires, y compris MEC, MEHL et leurs filiales.
- Utiliser tous les fonds et avoirs saisis au cartel militaire au profit du peuple du Myanmar.

5. Au Parlement :

- Passer Mytel en revue, y compris le processus de formation et de licence, l'utilisation par Mytel des actifs de l'État et des revenus de l'État, et les 28% du capital de l'État, actuellement détenus par Star High. Assurez-vous que les 28% de parts de l'État dans Mytel sont gérées conformément aux procédures de l'État appliquées aux entreprises appartenant à l'État. Tous les bénéfices doivent aller dans le budget de l'Union. Les comptes Mytel doivent être entièrement soumis au contrôleur général et au contrôle parlementaire.
- Mener des enquêtes approfondies sur toutes les affaires militaires et communiquer les résultats au public. Le « commerce militaire » est une menace fondamentale pour la démocratie, la paix et le développement économique au Myanmar.
- Légiférer pour dissoudre la Myanmar Economic Corporation (MEC), Myanmar Economic Holdings Limited (MEHL) et toutes les autres entreprises appartenant à des militaires. Mettre fin à la corruption et aux conflits d'intérêts qui permettent la conduite criminelle de l'armée.
- Exercer le pouvoir de mettre fin à l'implication de l'armée dans les affaires. Transférer toutes les entreprises appartenant à des militaires à un contrôle civil. Les biens volés par l'armée birmane doivent être rendus au peuple.
- Refuser l'approbation des budgets du ministère de la Défense jusqu'à ce que l'armée et ses entreprises soient entièrement sous contrôle civil.

6. Aux entreprises et aux investisseurs :

- La conduite criminelle de l'armée birmane est rendue possible par ses intérêts commerciaux. Il est de la responsabilité de toutes les entreprises en vertu du droit international des droits de l'Homme de veiller à ne pas aider et encourager la commission de crimes de guerre et de crimes contre l'Humanité. Coupez tous les liens avec l'armée birmane, ses conglomérats, ses filiales et ses partenaires commerciaux, y compris dans toutes les parties de la chaîne d'approvisionnement et d'investissement.
- Toutes les entreprises ayant des liens commerciaux avec Viettel et leurs filiales doivent, de toute urgence, mener une diligence raisonnable complète en matière de droits de l'Homme et prendre des mesures concrètes pour s'assurer qu'elles ne soutiennent pas directement ou indirectement les activités de Viettel au Myanmar.
- Lorsque vous faites des affaires au Myanmar, faites preuve d'une diligence raisonnable continue, rigoureuse et transparente en matière de droits humains avant l'investissement, d'une manière qui soit publiquement transparente et conforme aux principes internationaux des droits humains.

- Respectez pleinement les Principes directeurs des Nations Unies pour les entreprises et les droits de l'Homme. Lorsque des violations des droits de l'Homme ont eu lieu dans le cadre des affaires, veillez à ce que les victimes et les survivants aient pleinement accès à la justice et à des recours, y compris une indemnisation et un soutien psychosocial.
- Les investisseurs doivent se désengager des entreprises qui continuent d'entretenir des liens commerciaux avec l'armée birmane.

7. Au gouvernement du Vietnam :

- Retirer immédiatement Viettel du Myanmar.
- Arrêter de soutenir les affaires militaires du Myanmar.
- Mettre fin immédiatement à l'accès de l'armée birmane aux satellites VNPT, y compris par l'intermédiaire de tiers.
- Mettre fin au transfert d'armes et de produits à double usage à l'armée du Myanmar.
- Mettre fin à toute formation et assistance technique aux militaires birmans.
- En tant que membre du Conseil de sécurité de l'ONU, jouer un rôle positif dans la prévention des crimes commis par l'armée birmane et demander des comptes aux auteurs en vertu du droit international. Arrêtez de soutenir les crimes internationaux commis par l'armée birmane.

8. Aux États membres de l'ONU :

- Enquêter sur toutes les violations du droit national et international impliquant des entreprises domiciliées sur votre territoire, en relation avec leurs liens commerciaux avec des entreprises contrôlées par l'armée du Myanmar.
- Empêcher toute entreprise domiciliée sur votre territoire d'entrer dans une relation commerciale, directement ou indirectement, avec l'armée birmane et ses entreprises.
- Coupez tous les liens avec l'armée birmane. Veiller à ce que l'aide au développement ne soutienne pas directement ou indirectement l'armée du Myanmar et ses entreprises.
- Imposer des sanctions ciblées aux dirigeants militaires du Myanmar, aux entreprises militaires du Myanmar, à leurs filiales et entreprises communes. Cela doit inclure Viettel, jusqu'à ce qu'il quitte le Myanmar.
- Mettre fin à tout soutien au programme satellite du Myanmar jusqu'à ce que l'armée du Myanmar soit placée sous contrôle civil.
- La JAXA, agence publique japonaise, doit interrompre le lancement prévu du micro-satellite du Myanmar.

- Les universités de Tohoku et Hokkaido doivent mettre fin à leur relation avec Myanmar Aerospace Université d'ingénierie (MAEU), grâce au soutien direct du MAEU à l'armée birmane et le risque élevé que les recherches du MAEU soient utilisées à des fins militaires.
- Plaider pour le renvoi des crimes internationaux commis par l'armée birmane devant la Cour pénale internationale, y compris le rôle des entreprises dans le soutien de ces crimes.
- Aider le gouvernement du Myanmar à retirer l'armée des affaires et de la politique et à promouvoir les activités non militaires qui respectent les droits de l'Homme.
- Légiférer pour une diligence raisonnable obligatoire en matière de droits humains.

9. Au Conseil de sécurité des Nations Unies :

- Imposer des sanctions ciblées contre les dirigeants militaires du Myanmar et les entreprises appartenant à des militaires du Myanmar pour les empêcher de continuer à commettre des crimes de guerre et des crimes contre l'Humanité.
- Imposer un embargo complet sur les armes contre les entités militaires et contrôlées par l'armée du Myanmar.
- Renvoyer la situation au Myanmar devant la Cour pénale internationale pour crimes de guerre et crimes contre l'Humanité dans les États d'Arakan, Chin, Kachin et Shan.

10. À la Banque mondiale :

- Enquêter sur le rôle de la Banque mondiale dans ce qui a permis la création de Mytel et ses crimes grâce aux réformes soutenues par la Banque mondiale.
- Enquêter sur les contrats des entreprises Comit et du groupe A1, en relation avec leur fourniture de technologie et de services à l'armée birmane et ses intérêts commerciaux.
- Veiller à ce qu'aucun contrat de la Banque mondiale au Myanmar ne soit attribué à des entreprises militaires birmanes ou des entreprises liées à l'armée birmane.
- Mettre fin à toutes les relations directes et indirectes avec l'armée birmane, les entreprises appartenant à l'armée, leurs filiales et partenaires commerciaux conjoints.

11. À l'IFD (International Finance Corporation), à l'ADB (Asian Development Bank) et à EDFI (European Development Financial Institutions) :

- Mener une évaluation complète du soutien financier direct et indirect à l'armée du Myanmar, à ses entreprises et à ses associés, y compris par le biais d'intermédiaires financiers au Myanmar, au Vietnam et ailleurs qui ont des investissements au Myanmar.

- Mettre en place des mesures transparentes et rigoureuses pour assurer que les programmes menés, y compris le soutien budgétaire direct, ne profitent pas à l'armée du Myanmar, ses entreprises, ses filiales et ses partenaires commerciaux conjoints de quelque façon.

- Mettre en œuvre des exigences accrues de diligence raisonnable en matière de droits de l'Homme pour empêcher tout projet futur de bénéficier directement ou indirectement à l'armée birmane.

12. Aux organismes des Nations Unies, aux donateurs internationaux, aux organisations non gouvernementales internationales et aux Ambassades au Myanmar :

- Mettre en place des mesures transparentes et rigoureuses pour garantir que les programmes ne bénéficient d'aucune façon à l'armée birmane, à ses entreprises, ses filiales et ses partenaires commerciaux conjoints.

- Mettre en place une interdiction d'achat de biens et de services auprès d'entreprises appartenant à l'armée birmane, ses filiales et partenaires commerciaux communs, y compris Mytel.